

L'UDC se lance contre le financement du TOBS



Matthias Käser

Votations Le 22 octobre prochain, en marge des élections fédérales, la population biennoise devra se prononcer sur une subvention de 16 millions en faveur du TOBS pour une durée de quatre ans. Un montant qui dérange la section biennoise de l'UDC, qui l'estime trop élevé et qui le fait savoir dès ce lundi. [page 4](#)

L'UDC lance son offensive contre le financement du TOBS

Votations Le 22 octobre, la population biennoise devra se prononcer sur l'octroi de la subvention au TOBS pour les années 2024-27. L'UDC biennoise, qui la juge trop élevée, lance sa campagne du non.

Donna Leonie Gallagher

Le Théâtre Orchestre Bienne Soleure (TOBS) doit-il percevoir la moitié de l'enveloppe culture de la Ville de Bienne? C'est la question à laquelle la population devra répondre le 22 octobre prochain, en marge des élections fédérales. L'objet communal concerne plus précisément l'acceptation d'un crédit d'engagement de 16 millions de francs sur la période 2024-27, soit quatre millions de francs par année, attribués à l'institution.

Face à cette perspective, la section biennoise de l'UDC monte aux barricades. A quelques semaines de l'échéance, elle présente, ce lundi, sa campagne du non, illustrée par une vache à lait au visage dépité parce qu'elle se fait traire par le TOBS. «Nous ne sommes pas contre la culture, mais contre la monoculture», lance d'entrée de jeu Patrick Widmer, président de la section biennoise du parti de droite. «C'est impensable qu'une seule institution touche près de la moitié du total des subventions pour la culture. Qu'en est-il de tout le reste?»

En plus de l'illustration, le visuel de la campagne affiche un slogan: «Tout le monde doit faire des économies. Sauf la culture?». Toutefois, selon Patrick Widmer, l'UDC ne préconiserait pas une coupe dans l'enveloppe globale attribuée à la culture, mais regretterait simplement sa distribution. «Cela fait des années que nous invitons le TOBS à réfléchir à d'autres façons de se financer, ou à renoncer à une partie de sa subvention par solidarité. Mais rien ne bouge, puisque les autorités biennoises continuent à les



Le Théâtre Orchestre Bienne Soleure (TOBS) doit-il percevoir la moitié de l'enveloppe culture de la Ville de Bienne? C'est la question à laquelle la population devra répondre le 22 octobre prochain, en marge des élections fédérales.

soutenir plus que les autres», ajoute-t-il.

Les finances de la Ville, qui comptabilise un milliard de francs de dette, viendraient en outre encore plomber la situation déjà un peu bancal: «Il est contre-productif d'attribuer des subventions fixes de millions de francs pour la culture sur une période de plusieurs années.»

Près de 250 salariés

«Ce n'est pas nouveau, ça fait longtemps que l'UDC nous reproche d'empêcher trop d'argent de la Ville. Mais sans ces subventions, le TOBS serait dans une situation abso-

lument catastrophique», réagit Dieter Kaegi, directeur de l'institution culturelle. Il justifie le montant mis en cause: «Il faut voir la taille de notre organisation. Nous avons environ 250 salariés à payer. Près de 80% des subventions sont donc destinées à payer les employés.»

Cela fait 12 ans que le TOBS touche cette même subvention, soit 16 millions de francs répartis sur quatre ans. «Le crédit reste inchangé, même si le coût de la vie ne cesse d'augmenter. Nous n'avons d'ailleurs pas pu offrir d'augmentation à nos salariés durant toutes ces années.» Quant à la plus-value que

représente un orchestre pour la cité seelandaise, celle-ci n'est plus à prouver pour Dieter Kaegi. «Je suis convaincu que cela apporte beaucoup à une région, par exemple par la présence de nombreux musiciens, qui exercent aussi en tant que professeurs de musique. Mais surtout, nous sommes actifs pour les jeunes et pour les personnes plus âgées.»

Outre l'orchestre, la Ville souhaite répartir ses subventions entre une dizaine d'autres institutions. Pour la période 2024-27, elle propose d'allouer notamment huit millions à la Bibliothèque (l'autre crédit sur lequel il faudra se prononcer le 22 oc-

tobre), près de quatre millions au Nouveau musée Bienne, ainsi que deux millions à Nebia, soit huit fois moins que pour le TOBS.

Conseil de ville pour le crédit

Même si elle n'est pas en haut de la liste, cette répartition ne semble pas déranger Marynelle Debétaz, directrice de Nebia: «Nous n'avons pas de problème avec le fait que le TOBS reçoive plus d'argent que nous de la part de la Ville. C'est une institution plus grande.» Et pour cause, le Nebia compte beaucoup moins de personnel, avec ses cinq équivalents plein-temps. «Si on le compare à d'autres orchestres,

Le TOBS c'est aussi...

24 productions théâtrales et 16 productions d'Opéra par période contractuelle

250 employés, dont 133 en contrat à durée indéterminée

56'000 spectateurs durant la saison 2021-22

25% du financement issu de la Ville de Bienne, tandis que le reste est issu d'un mélange de public et de privé (Canton de Berne, de Soleure, fondations privées, ...)

Le TOBS fait même énormément avec les moyens qu'il a. Ce n'est absolument pas excessif.»

Pour Marynelle Debétaz, le problème se trouve ailleurs. «C'est le montant global du budget attribué à la culture qui n'est pas adapté à ce à quoi la Ville de Bienne veut prétendre», souligne-t-elle. «La Ville souhaite se distinguer grâce à une diversité culturelle, et pourtant, elle investit moins dans la culture que les autres communes de Suisse.»

Pour l'heure, aucun autre parti biennois n'a officiellement communiqué au sujet de cette votation communale. A noter encore que par 40 oui, 13 non et une abstention, le Conseil de ville recommande d'approuver le crédit le 22 octobre prochain. «D'autant plus que les dépenses culturelles sont proportionnellement en baisse, et ne représentent aujourd'hui que 2% des dépenses municipales», conclut Glenda Gonzalez Bassi, directrice de la Formation, de la culture et du sport.